

RAPPORT FINANCIER ANNUEL DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Exercice 2005–2006



LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DU CANADA

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Canada

Note préliminaire

Dans la présente publication, les symboles suivants sont utilisés pour représenter des sommes d'argent :
M\$ pour millions de dollars et G\$ pour milliards de dollars.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2006)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires de ce document en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : 613-995-2855
Télécopieur : 613-996-0518

Prix : 15,85 \$ (incluant la TPS)

(Ce prix inclut le document intitulé *Tableaux de référence financiers*.)

Ce document est diffusé gratuitement sur Internet à l'adresse suivante :

www.fin.gc.ca

This document is also available in English.

N° de cat. : F1-25/2006F
ISBN 0-660-97205-0



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Exercice 2005-2006

Le gouvernement du Canada a affiché un excédent budgétaire de 13,2 milliards de dollars en 2005-2006. Cet excédent s'explique par une forte hausse des revenus et une gestion efficace des dépenses par le gouvernement. En tenant compte de toutes les administrations publiques, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que le Canada a été le seul pays du Groupe des Sept (G7) à enregistrer un excédent en 2005.

L'une des grandes priorités du gouvernement consiste à mieux rendre compte aux Canadiennes et aux Canadiens des opérations de l'État et à rendre ces dernières plus transparentes. Cela vaut aussi pour les rapports financiers portant sur ces opérations. La présentation d'une information complète et claire sur les programmes et les opérations permet aux citoyens et au Parlement de tenir le gouvernement responsable de ses gestes et des résultats de ses programmes. À cette fin, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures en vue de rehausser la transparence de ses rapports financiers en 2005-2006 : il est passé de la présentation au net à la présentation au brut des revenus et des charges dans le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada*, il a intégré les résultats de certaines fondations aux états financiers du gouvernement, et il publiera des mises à jour trimestrielles de ses prévisions financières pour l'exercice en cours.





Le gouvernement est déterminé à gérer l'ensemble des dépenses de manière à ce que ses programmes soient ciblés sur des résultats et sur l'optimisation des ressources et qu'ils soient conformes à ses priorités et à ses responsabilités. Si l'excédent de 2005-2006 est supérieur de 5,2 milliards de dollars aux prévisions du budget de mai 2006, c'est surtout parce que les charges de programmes ont été moins élevées que prévu; pour la première fois en neuf ans, elles ont diminué – de 0,7 % – en 2005-2006.

La dette fédérale, exprimée en proportion du produit intérieur brut (PIB), se situait à 35,1 % en 2005-2006, en baisse de 33,3 points de pourcentage par rapport au sommet de 68,4 % atteint en 1995-1996. Elle est maintenant à son niveau le plus bas en 24 ans. La dette nette du Canada est la plus faible à l'échelle du G7.

Dans son budget de 2006, le gouvernement s'est fixé comme objectif de ramener le ratio de la dette fédérale au PIB à 25 % d'ici 2013-2014. Les résultats de 2005-2006 montrent qu'il est en bonne voie de réaliser cet objectif.

Les données financières que l'on retrouve dans le présent rapport reposent sur les résultats vérifiés qui seront présentés de façon plus détaillée dans les *Comptes publics du Canada* de 2006, qui seront déposés à la Chambre des communes plus tard cet automne. Elles traitent des charges et des revenus du gouvernement pour le dernier exercice (du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006) ainsi que des facteurs qui ont eu une incidence sur les résultats. En outre, les *Tableaux de référence financiers* ont été mis à jour et comprennent maintenant les données se rapportant à 2005-2006. Ces tableaux font partie intégrante du présent rapport.

L'honorable James M. Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Points saillants | 5 |
| Les revenus budgétaires | 9 |
| Les charges totales | 12 |
| Le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers | 17 |
| La dette fédérale | 19 |
| Comparaison des résultats budgétaires réels et des estimations budgétaires | 21 |
| Rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada | 23 |
| États financiers condensés du gouvernement du Canada | 24 |



Avis aux lecteurs

Comme l'annonçait le budget de 2006, les revenus et les charges sont désormais présentés en chiffres bruts dans le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada*. Ils étaient auparavant présentés en chiffres nets, de sorte que certaines dépenses étaient appliquées en réduction des revenus budgétaires et que certains revenus étaient déduits des charges. Ce changement signifie que la présentation des revenus et des charges dans le Rapport financier annuel correspondra désormais à celle des résultats annuels vérifiés figurant dans les *Comptes publics du Canada*.

Trois grandes composantes sont touchées par l'adoption de la présentation au brut :

- La Prestation fiscale canadienne pour enfants est maintenant comptabilisée comme une charge, alors qu'elle était auparavant déduite des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les revenus ministériels perçus en contrepartie de services particuliers, comme le coût des services de police offerts dans les provinces, sont maintenant compris dans les revenus, alors qu'ils étaient auparavant portés en réduction des charges.
- Les revenus des sociétés d'État consolidées, qui étaient déduits de leurs charges totales, sont maintenant inclus dans les revenus.

Puisque ces changements modifient d'autant le montant des revenus budgétaires et celui des charges, ils n'ont aucun effet sur le solde budgétaire.

En 2005-2006, le gouvernement a adopté rétroactivement les nouvelles recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés au sujet du périmètre comptable du gouvernement. La nouvelle norme élargit la portée de la notion de contrôle. Par conséquent, certains organismes qui étaient auparavant exclus du périmètre comptable du gouvernement figurent maintenant dans ses états financiers par voie de consolidation. Les organismes en question sont les suivants :

- la Fondation canadienne pour l'innovation;
- la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire;
- Technologies du développement durable Canada;
- la Fondation autochtone de guérison;
- la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les données concernant les résultats des années passées et la dette fédérale ont donc fait l'objet d'un retraitement.

Le gouvernement présente l'ensemble des revenus et des charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Pour en savoir davantage sur les politiques comptables du gouvernement, veuillez consulter les « Notes aux états financiers condensés du gouvernement du Canada » et les *Comptes publics du Canada* de 2006.

Les *Tableaux de référence financiers* ont été mis à jour en fonction des changements mentionnés ci-dessus et des révisions chronologiques des *Comptes économiques et financiers nationaux* que publie Statistique Canada.



POINTS SAILLANTS

- L'exercice 2005-2006 s'est soldé par un excédent budgétaire de 13,2 milliards de dollars. Grâce à cet excédent, la dette fédérale est réduite de 561 \$ pour chaque Canadien.
- La dette fédérale s'établissait à 481,5 milliards de dollars à la fin de 2005-2006, en baisse de 81,4 milliards par rapport au sommet de 562,9 milliards enregistré en 1996-1997. Le ratio de la dette fédérale au PIB est ainsi passé à 35,1 %, ce qui représente une baisse marquée par rapport au sommet de 68,4 % atteint en 1995-1996.
- Exprimée en proportion du PIB, la dette non échue, soit les titres émis aux investisseurs sur les marchés du crédit, s'établissait à 30,7 %, après avoir culminé à 57,7 % en 1995-1996.
- Le ratio des revenus au PIB était de 16,2 % en 2005-2006, en baisse par rapport aux 16,4 % de 2004-2005, par suite des baisses d'impôt instaurées en 2005.
- Les charges de programmes ont baissé pour la première fois depuis 1996-1997, reculant de 1,1 milliard de dollars d'une année sur l'autre. Le ratio des charges de programmes au PIB a diminué pour atteindre 12,8 % en 2005-2006, comparativement à 13,7 % en 2004-2005.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 0,3 milliard de dollars en 2005-2006. Ils représentaient 15,2 % des revenus, en baisse par rapport au sommet de quelque 38 % atteint en 1990-1991. La part des revenus consacrée aux frais de la dette publique est maintenant à son niveau le plus bas depuis la fin des années 1970.
- L'excédent de 2005-2006 a dépassé de 5,2 milliards de dollars celui de 8 milliards prévu dans le budget de 2006. Cet écart tient en grande partie au fait que les charges de programmes ont été plus faibles que prévu. De la différence de 5,2 milliards entre l'excédent estimé dans le budget de 2006 et les résultats finaux vérifiés, 3,5 milliards découlent de rajustements de fin d'exercice.

Le solde budgétaire

Un excédent budgétaire de 13,2 milliards de dollars a été enregistré en 2005-2006. Les revenus budgétaires ont augmenté de 10,3 milliards, ou 4,8 %, par rapport à 2004-2005, par suite de la forte croissance de l'économie et des assiettes fiscales applicables. Les frais de la dette publique ont baissé de 0,3 milliard, ou 1,0 %, en raison de la diminution de l'encours de la dette portant intérêt. Les charges de programmes ont diminué de 1,1 milliard, ou 0,7 %, en raison de charges ponctuelles qui avaient fait augmenter les dépenses en 2004-2005 et d'événements survenus en 2005-2006 qui les ont fait diminuer, surtout la dissolution du Parlement en novembre 2005 et le changement de gouvernement. C'est la première fois en neuf ans que les charges de programmes fédérales diminuent d'une année sur l'autre.

Afin de rendre les résultats financiers plus comparables au fil du temps et entre les administrations, le solde budgétaire et ses composantes sont souvent présentés en pourcentage du PIB.

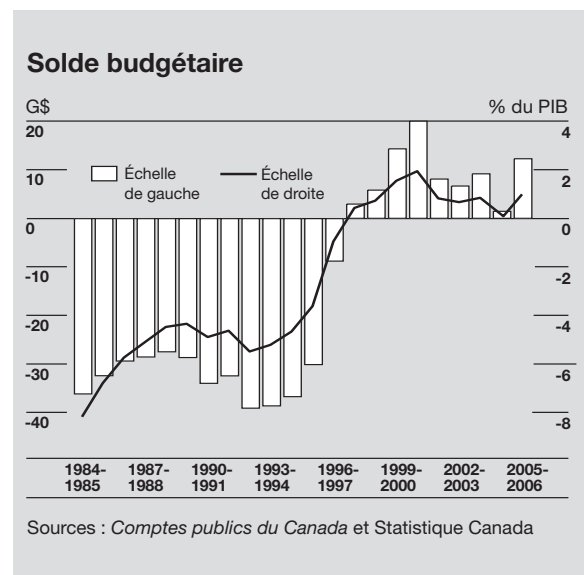




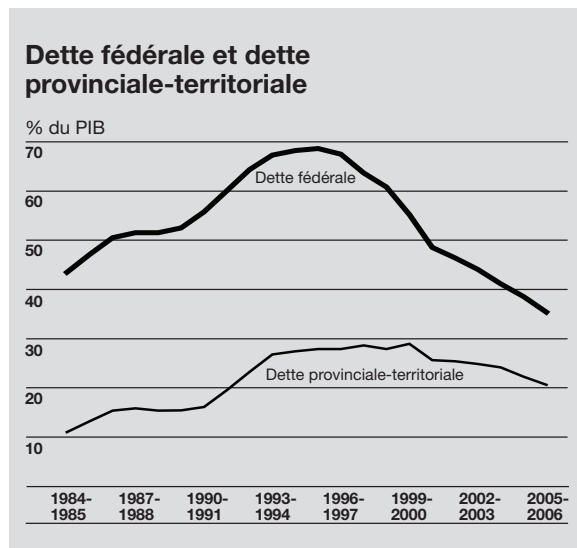
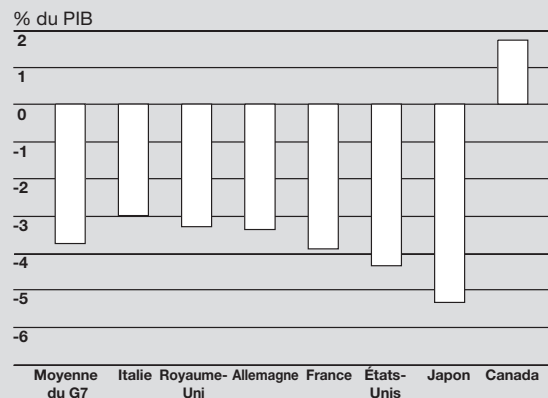
Tableau 1

Revenus et charges budgétaires

| | 2004-2005 | 2005-2006 | Variation ¹ |
|----------------------------|------------|------------|------------------------|
| | | (% du PIB) | |
| Revenus budgétaires | 16,4 | 16,2 | -0,2 |
| Charges de programmes | 13,7 | 12,8 | 0,9 |
| Frais de la dette publique | 2,6 | 2,5 | 0,2 |
| Solde budgétaire | 0,1 | 1,0 | 0,9 |

¹ Un chiffre négatif signifie une détérioration du solde, et un chiffre positif, une amélioration du solde.

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

**Soldes financiers pour l'ensemble des administrations publiques¹ (2005)**

¹ L'OCDE se sert de l'expression « solde financier » dans le sens de « solde budgétaire »

En proportion du PIB, le solde budgétaire s'est accru, passant de 0,1 % en 2004-2005 à 1,0 % en 2005-2006. Cette amélioration est attribuable à la diminution du ratio des charges de programmes au PIB, qui est passé de 13,7 % à 12,8 % (tableau 1). Les frais de la dette publique ont aussi diminué, passant de 2,6 % du PIB en 2004-2005 à 2,5 % en 2005-2006.

Le changement du ratio des charges de programmes au PIB tient au fait que certaines charges ponctuelles avaient été constatées en 2004-2005, ainsi qu'à la dissolution du Parlement en novembre 2005 et au changement de gouvernement. La réduction de l'encours de la dette portant intérêt explique la baisse du ratio des frais de la dette publique au PIB.

En proportion du PIB, les revenus budgétaires ont diminué, passant de 16,4 % en 2004-2005 à 16,2 % en 2005-2006, en raison des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers totalisant 5,0 milliards de dollars qui sont entrées en vigueur en 2005-2006.

En 2005-2006, les provinces et les territoires ont continué d'améliorer leur situation financière grâce à une forte poussée des revenus, surtout au titre des redevances sur les ressources naturelles et de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. À l'heure actuelle, l'excédent total des gouvernements provinciaux et territoriaux est estimé à 13,2 milliards de dollars pour 2005-2006¹, en hausse par rapport à l'excédent total de 6,5 milliards affiché en 2004-2005.

¹ D'après les résultats définitifs pour le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, et les estimations du budget de 2006 pour les autres provinces.

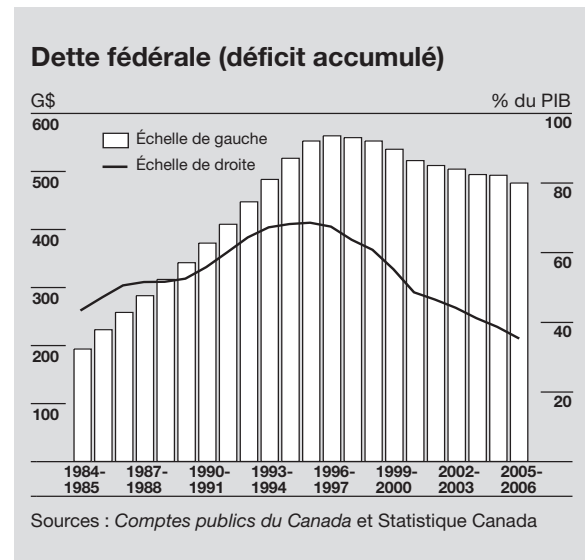


En raison de l'amélioration des soldes budgétaires et de la croissance économique au cours des dernières années, la dette fédérale et celle des provinces et des territoires ont diminué en proportion du PIB, la dette fédérale affichant la baisse la plus marquée. Par contre, en proportion du PIB, la dette fédérale reste supérieure à celle de la plupart des provinces et elle est nettement plus élevée que la moyenne provinciale. Sous l'effet combiné de la diminution des ratios de la dette au PIB, d'une baisse des taux d'intérêt et d'une amélioration des cotes de crédit, les deux paliers de gouvernement ont pu réduire la part des revenus consacrée aux paiements d'intérêt sur la dette et augmenter celle affectée aux dépenses de programmes, aux réductions d'impôt et au remboursement de la dette.

Selon les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'ensemble des administrations publiques², le Canada a été le seul pays du Groupe des Sept (G7) à dégager un excédent au cours de l'année civile 2005. Cet excédent est évalué à 1,7 % du PIB, comparativement à un déficit moyen de 3,7 % pour les autres pays du G7. En outre, le Canada devrait demeurer le seul pays du G7 qui affichera un excédent pour l'ensemble des administrations publiques en 2006 et en 2007.

La dette fédérale

L'excédent de 13,2 milliards de dollars en 2005-2006 a permis de ramener la dette fédérale, qui correspond aux déficits et excédents accumulés depuis la Confédération, à 481,5 milliards. La dette fédérale est ainsi inférieure de 81,4 milliards à son sommet de 562,9 milliards atteint en 1996-1997. En proportion du PIB, elle est tombée à 35,1 % en 2005-2006, comparativement au sommet de 68,4 % de 1995-1996; elle est maintenant à son plus bas niveau depuis 1981-1982. À la fin de 2005-2006, la dette fédérale s'établissait à 14 815 \$ pour chaque Canadien, alors qu'elle était de 15 376 \$ un an plus tôt.



La dette fédérale (ou le déficit accumulé)

Depuis 2002-2003, les états financiers du gouvernement du Canada sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. En vertu de la méthode utilisée auparavant, soit la comptabilité d'exercice modifiée, on ne faisait pas de distinction entre la dette nette et le déficit accumulé.

Conformément à la nouvelle norme, la dette nette comprend maintenant le coût intégral du passif financier, mais elle exclut l'actif non financier. Le déficit accumulé regroupe ces deux éléments. Il s'agit de la somme de tous les excédents et déficits antérieurs.

La dette fédérale dont il est fait mention dans les documents budgétaires et le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* correspond au déficit accumulé. Il s'agit de la principale mesure de la dette utilisée par le gouvernement fédéral, puisque les changements annuels que celle-ci connaît correspondent au solde budgétaire.

² C'est-à-dire les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations locales, ainsi que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.



Tableau 2

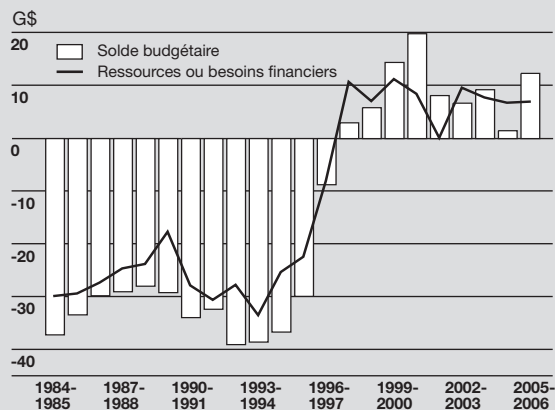
Aperçu financier

| | 2004-2005 | 2005-2006 |
|----------------------------------------------|--------------|--------------|
| | (G\$) | |
| Opérations budgétaires | | |
| Revenus | 211,9 | 222,2 |
| Charges | | |
| Charges de programmes | -176,4 | -175,2 |
| Frais de la dette publique | -34,1 | -33,8 |
| Total – Charges | -210,5 | -209,0 |
| Solde budgétaire | 1,5 | 13,2 |
| Opérations non budgétaires | 5,1 | -6,4 |
| Ressources ou besoins financiers | 6,6 | 6,8 |
| Variation nette des activités de financement | -6,6 | -6,3 |
| Variation nette de l'encaisse | 0,0 | 0,5 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | 20,6 | 21,1 |
| Situation financière | | |
| Total des passifs | 705,0 | 702,5 |
| Total des actifs financiers | 155,4 | 165,6 |
| Dette nette | 549,6 | 536,9 |
| Actifs non financiers | 54,9 | 55,4 |
| Dette fédérale (déficit accumulé) | 494,7 | 481,5 |
| Résultats financiers (en % du PIB) | | |
| Revenus budgétaires | 16,4 | 16,2 |
| Charges de programmes | 13,7 | 12,8 |
| Frais de la dette publique | 2,6 | 2,5 |
| Solde budgétaire | 0,1 | 1,0 |
| Dette fédérale (déficit accumulé) | 38,3 | 35,1 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les ressources ou besoins financiers

Les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État. En 2005-2006, les ressources financières s'établissaient à 6,8 milliards de dollars, contre 6,6 milliards en 2004-2005.

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

Sources : Comptes publics du Canada et Statistique Canada



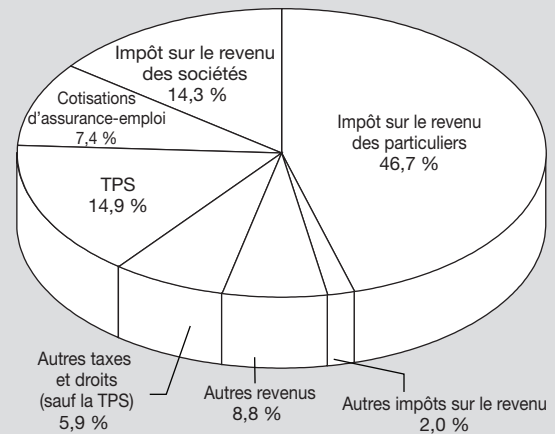
LES REVENUS BUDGÉTAIRES

En 2005-2006, les revenus budgétaires se sont établis à 222,2 milliards de dollars, en hausse de 10,3 milliards, ou 4,8 %, par rapport à 2004-2005 (tableau 3). Les revenus fiscaux ont augmenté de 11,2 milliards, ou 6,4 %, tandis que les revenus de cotisations d'assurance-emploi ont diminué de 0,8 milliard, ou 4,5 %. Les autres revenus ont reculé de 0,2 milliard, ou 0,9 %. Le total des revenus budgétaires a dépassé de 1,3 milliard, ou 0,6 %, le montant estimé dans le budget de 2006. Si l'on exclut l'effet d'une modification du traitement comptable des souscriptions du Canada au Fonds monétaire international (FMI), les revenus ont dépassé de 0,3 milliard l'estimation du budget de 2006.

En 2005-2006, l'impôt sur le revenu des particuliers a généré la plus grande part des revenus budgétaires, soit 46,7 % du total. La deuxième source de revenus en importance a été la taxe sur les produits et services (TPS), qui a compté pour 14,9 % des revenus budgétaires. L'impôt sur le revenu des sociétés a représenté 14,3 % du total, soit 8,6 points de pourcentage de plus que son niveau le plus bas de 5,7 %, enregistré en 1992-1993. Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont pour leur part représenté 7,4 % du total des revenus budgétaires.

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 5,2 milliards de dollars, ou 5,2 %, en 2005-2006. Si l'on tient compte des réductions d'impôt de 5,0 milliards visant l'exercice, la croissance sous-jacente de ces revenus a dépassé 10 %, ce qui est très supérieur à l'augmentation de 5,8 % que les revenus des particuliers ont connue au cours de la même période. L'écart entre ces taux de croissance est attribuable à divers facteurs, notamment l'interaction entre de forts gains de revenus réels et la progressivité du régime de l'impôt sur le revenu des particuliers, ainsi que le fait que le revenu des particuliers, tel qu'indiqué dans les *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, n'inclut pas certaines composantes du revenu imposable, dont le revenu de pension et les gains en capital.

Revenus nets en 2005-2006



Source : Comptes publics du Canada

Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés ont augmenté de 1,8 milliard de dollars, ou 5,9 %, par rapport à 2004-2005. Leur progression a été inférieure à la croissance de 10,6 % des bénéficiaires des sociétés en 2005, en partie par suite de la mise en œuvre continue des mesures fiscales. Les autres impôts sur le revenu – principalement les retenues d'impôt des non-résidents – ont dépassé en 2005-2006 de 1,0 milliard, ou 27,2 %, le niveau de l'année précédente, en raison de la forte croissance des dividendes versés aux non-résidents qui a été enregistrée dans les derniers mois de 2005.

Les revenus tirés des autres taxes et droits ont augmenté de 3,3 milliards de dollars, ou 7,7 %, en 2005-2006, principalement en raison de la hausse des revenus tirés de la TPS, qui ont progressé de 3,3 milliards, ou 11,0 %. Ce taux de croissance est beaucoup plus élevé que celui de l'assiette fiscale correspondante. Ces dernières années, il y a eu des écarts importants entre la croissance des revenus provenant de la TPS et celle de l'assiette de la taxe : certaines années, comme en 2005-2006, les revenus ont augmenté plus rapidement que l'assiette, mais l'inverse s'est aussi produit d'autres années. Le recul de 0,2 milliard, ou 4,2 %, des autres taxes et droits d'accise découle surtout de la baisse des revenus tirés des droits sur le tabac.

Tableau 3
Revenus

| | 2004-2005 | 2005-2006 | Variation nette | |
|-------------------------------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|-------------|
| | | (M\$) | | (%) |
| Revenus fiscaux | | | | |
| Impôts sur le revenu | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 98 521 | 103 691 | 5 170 | 5,2 |
| Impôt sur le revenu des sociétés | 29 956 | 31 724 | 1 768 | 5,9 |
| Autres impôts sur le revenu | 3 560 | 4 529 | 969 | 27,2 |
| Total | 132 037 | 139 944 | 7 907 | 6,0 |
| Autres taxes et droits | | | | |
| Taxe sur les produits et services | 29 758 | 33 020 | 3 262 | 11,0 |
| Taxes sur l'énergie | 5 054 | 5 076 | 22 | 0,4 |
| Droits de douane à l'importation | 3 091 | 3 330 | 239 | 7,7 |
| Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien | 383 | 353 | -30 | -7,8 |
| Autres taxes et droits d'accise | 4 571 | 4 377 | -194 | -4,2 |
| Total | 42 857 | 46 156 | 3 299 | 7,7 |
| Total – Revenus fiscaux | 174 894 | 186 100 | 11 206 | 6,4 |
| Cotisations d'assurance-emploi | 17 307 | 16 535 | -772 | -4,5 |
| Autres revenus | | | | |
| Revenus des sociétés d'État | 6 825 | 7 198 | 373 | 5,5 |
| Revenus des opérations de change | 1 175 | 2 014 | 839 | 71,4 |
| Autres revenus de programmes | 11 742 | 10 356 | -1 386 | -11,8 |
| Total | 19 742 | 19 568 | -174 | -0,9 |
| Total – Revenus | 211 943 | 222 203 | 10 260 | 4,8 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi ont baissé de 0,8 milliard de dollars, ou 4,5 %, par suite des réductions du taux de cotisation, qui ont plus que compensé l'impact de la hausse de l'emploi et des salaires. Cette diminution découle aussi de la mise en œuvre en janvier 2006 du Régime québécois d'assurance parentale, en vertu duquel le Québec assure désormais le service des prestations parentales dans cette province et la perception des cotisations qui s'y rattachent.

Les autres revenus comprennent les revenus des sociétés d'État (p. ex., la Banque du Canada, Exportation et développement Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement), les revenus des opérations de change, ainsi que divers autres revenus de programmes provenant surtout de la vente de biens et de services. Les autres revenus ont diminué de 0,2 milliard de dollars, ou 0,9 %, en 2005-2006.

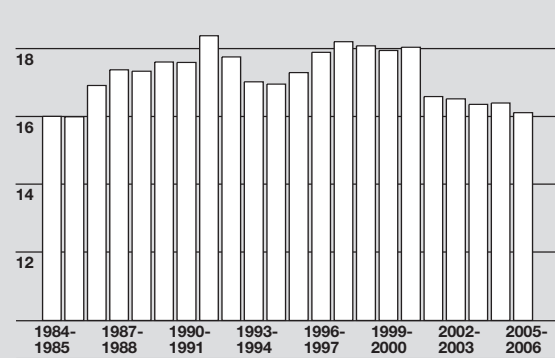
Une fois corrigé l'effet du gain ponctuel de 2,6 milliards que le gouvernement a réalisé en 2004-2005 lorsqu'il a vendu le reste de ses actions de Petro-Canada, les autres revenus ont en fait augmenté de 2,4 milliards en 2005-2006. De cette augmentation, 1,0 milliard découle d'un rajustement ponctuel effectué en 2005-2006 par suite d'une modification du traitement comptable des souscriptions du Canada au Fonds monétaire international (FMI). Ce rajustement a été apporté au cours de la préparation des états financiers de fin d'exercice, après discussion avec la vérificatrice générale, afin de tenir compte de manière plus opportune de l'effet des fluctuations des taux de change. Le reste de l'augmentation des autres revenus est attribuable à la croissance des revenus des sociétés d'État, des revenus de placements et des autres revenus de programmes, dont ceux provenant de la vente de biens et de services.



Le ratio des revenus, soit le montant des revenus budgétaires exprimé en proportion du PIB, donne une mesure approximative du fardeau fiscal fédéral total, puisqu'il compare le total des revenus fédéraux perçus à la taille de l'économie. Ce ratio s'est établi à 16,2 % en 2005-2006, alors qu'il était de 16,4 % en 2004-2005. Cette baisse est principalement attribuable aux réductions d'impôt mises en œuvre en 2005, notamment la baisse du taux le plus bas de l'impôt sur le revenu des particuliers, la hausse du montant personnel de base et la réduction du taux d'impôt fédéral sur le capital.

Ratio des revenus

Revenus exprimés en % du PIB



Sources : Ministère des Finances et Statistique Canada



LES CHARGES TOTALES

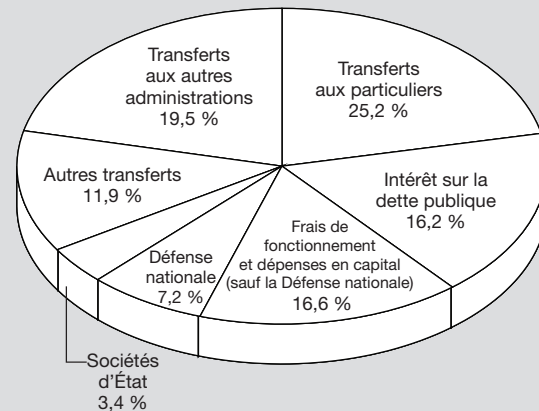
Les charges totales se composent des charges de programmes et des frais de la dette publique. En 2005-2006, elles se sont élevées à 209,0 milliards de dollars, en baisse de 1,5 milliard, ou 0,7 %, par rapport à 2004-2005.

Les principaux transferts aux particuliers (prestations aux aînés, prestations d'assurance-emploi et Prestation fiscale canadienne pour enfants) et les principaux transferts aux autres administrations (Transfert canadien en matière de santé, Transfert canadien en matière de programmes sociaux, arrangements fiscaux et paiements de remplacement au titre des programmes permanents) sont les plus importantes composantes des charges totales, dont ils représentent respectivement 25,2 % et 19,5 %. Les autres transferts effectués par divers ministères fédéraux à des particuliers, des entreprises et d'autres organisations ou groupes ont compté pour 11,9 % des charges totales en 2005-2006.

Après les transferts, la composante la plus importante des charges totales est constituée des frais de fonctionnement des ministères et organismes fédéraux, sauf la Défense nationale, qui ont représenté 16,6 % des charges en 2005-2006. Ces frais regroupent divers postes tels que les traitements et avantages sociaux, les installations et le matériel ainsi que les fournitures et les déplacements.

Les frais de la dette publique ont représenté 16,2 % des charges totales en 2005-2006, ce qui est bien inférieur au sommet de près de 30 % enregistré au milieu des années 1990. L'intérêt sur la dette publique était alors la plus importante composante des charges, en raison de l'encours imposant de la dette portant intérêt et du niveau élevé des taux d'intérêt effectifs moyens sur cette dette. Par suite de la réduction de la dette portant intérêt et de la baisse des taux d'intérêt, la part des charges totales dévolue aux frais de la dette a chuté de plus de 13 points de pourcentage par rapport à un sommet de 29,8 % en 1996-1997.

Charges nettes en 2005-2006



Source : Comptes publics du Canada

Les charges de programmes ont atteint 175,2 milliards de dollars en 2005-2006, en baisse de 1,1 milliard, ou 0,7 %, par rapport à 2004-2005 (tableau 4). Il s'agit de leur première baisse d'une année sur l'autre à survenir en neuf ans. Elle s'explique par le fait qu'un certain nombre de charges ponctuelles ont été comptabilisées en 2004-2005 ainsi que par des événements survenus en 2005-2006, tout particulièrement la dissolution du Parlement en novembre 2005 et le changement de gouvernement.

Parmi les charges de programmes, les paiements de transfert ont diminué de 0,4 milliard de dollars et les charges des sociétés d'État, de 1,7 milliard. Ces diminutions ont été compensées en partie par une hausse modeste des charges de fonctionnement de la Défense nationale et des autres ministères et organismes.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,3 milliard de dollars, ou 1,0 %.



Tableau 4

Charges totales

| | 2004-2005 | 2005-2006 | Variation nette | |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|-------------|
| | | (M\$) | | (%) |
| Paiements de transfert | | | | |
| Principaux transferts aux particuliers | | | | |
| Prestations aux aînés | 27 871 | 28 992 | 1 121 | 4,0 |
| Prestations d'assurance-emploi | 14 748 | 14 417 | -331 | -2,2 |
| Prestation fiscale canadienne pour enfants | 8 688 | 9 200 | 512 | 5,9 |
| Total | 51 307 | 52 609 | 1 302 | 2,5 |
| Principaux transferts aux autres administrations | | | | |
| Aide au titre de la santé et d'autres programmes sociaux | | | | |
| Fonds pour la réduction des temps d'attente | 23 081 | 27 225 | 4 144 | 18,0 |
| Fonds pour le matériel médical | 4 250 | | -4 250 | |
| Apprentissage et garde des jeunes enfants | 500 | | -500 | |
| Projet de loi C-48 | 700 | | -700 | |
| Projet de loi C-48 | | 3 300 | 3 300 | |
| Arrangements fiscaux et autres transferts | 13 340 | 13 021 | -319 | -2,4 |
| Accords sur les revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôtières | | | | |
| Paiements de remplacement au titre des programmes permanents | 2 830 | | -2 830 | |
| Total | -2 746 | -2 731 | 15 | -0,5 |
| Total | 41 955 | 40 815 | -1 140 | -2,7 |
| Charges de programmes directes | | | | |
| Subventions et autres transferts ¹ | 25 453 | 24 893 | -560 | -2,2 |
| Autres charges de programmes | | | | |
| Sociétés d'État | | | | |
| Société canadienne d'hypothèques et de logement | | | | |
| Société Radio-Canada | 2 072 | 2 119 | 48 | 2,3 |
| Autres institutions culturelles | 1 714 | 1 705 | -9 | -0,5 |
| Administration canadienne de la sûreté du transport aérien | 700 | 668 | -31 | -4,5 |
| Autres | 295 | 349 | 54 | 18,3 |
| Total | 4 127 | 2 354 | -1 773 | -43,0 |
| Total | 8 907 | 7 195 | -1 712 | -19,2 |
| Défense nationale | | | | |
| Tous les autres ministères et organismes | 14 318 | 15 034 | 716 | 5,0 |
| Total – Autres charges de programmes | 34 422 | 34 667 | 245 | 0,7 |
| Total – Charges de programmes directes | 57 647 | 56 896 | -751 | -1,3 |
| Total – Charges de programmes | 83 100 | 81 789 | -1 311 | -1,6 |
| Total – Charges de programmes | 176 362 | 175 213 | -1 149 | -0,7 |
| Frais de la dette publique | 34 118 | 33 772 | -346 | -1,0 |
| Charges totales | 210 480 | 208 985 | -1 495 | -0,7 |

¹ Pour plus de détails, voir le tableau 5.

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 1,3 milliard de dollars, ou 2,5 %.

- Les prestations aux aînés se composent des prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation. Le total de ces prestations a augmenté de 1,1 milliard de dollars, ou 4,0 %, en 2005-2006, en raison de la hausse du montant moyen des prestations, qui sont indexées à l'inflation, et d'une augmentation du nombre de bénéficiaires.
- Les prestations d'assurance-emploi comprennent des prestations ordinaires, des prestations spéciales (prestations de maladie, prestations de maternité, prestations parentales, prestations d'adoption, prestations aux pêcheurs) et des prestations d'adaptation au marché du travail. Le total des prestations a diminué de 0,3 milliard de dollars en 2005-2006, en raison d'une baisse des prestations ordinaires correspondant à l'amélioration de la situation du marché du travail.
- La Prestation fiscale canadienne pour enfants regroupe la prestation de base, le supplément de la Prestation nationale pour enfants (PNE) ainsi que la Prestation pour enfants handicapés. Ces paiements ont augmenté de 5,9 % en 2005-2006, passant de 8,7 milliards de dollars en 2004-2005 à 9,2 milliards en 2005-2006, surtout en raison de la hausse du supplément de la PNE à compter de juillet 2005.

Les principaux transferts aux autres administrations comprennent les sommes versées dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé (TCS), du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), des arrangements fiscaux (péréquation, transferts aux territoires et un certain nombre de programmes de transfert de moindre envergure) et des paiements de remplacement au titre des programmes permanents. Ces transferts ont diminué de 1,1 milliard de dollars, ou 2,7 %, en 2005-2006, après avoir connu une hausse de 12,6 milliards, ou 42,7 %, en 2004-2005. La baisse enregistrée en 2005-2006 tient au fait qu'un certain nombre de transferts ponctuels avaient été versés aux provinces et aux territoires en 2004-2005, dont 4,3 milliards au titre du Fonds pour la réduction des temps d'attente, 2,8 milliards pour les accords

sur les revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôtières, 700 millions pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et 500 millions pour le matériel médical.

- Le TCS et le TCPS sont deux programmes de transfert global qui fournissent une aide financière pour les soins de santé, l'enseignement postsecondaire, l'aide sociale et les services sociaux, y compris le développement de la petite enfance. L'aide est offerte aux provinces et aux territoires sous forme d'espèces et de points d'impôt. Les transferts ont augmenté de 4,1 milliards de dollars en 2005-2006, par suite des hausses du TCS et du TCPS prévues par la loi pour cet exercice.
- Le total des droits aux termes des arrangements fiscaux et des autres transferts a diminué de 0,3 milliard de dollars, s'établissant à 13,0 milliards en 2005-2006.
- Le projet de loi C-48, *Loi autorisant le ministre des Finances à faire certains versements*, permet au ministre des Finances d'effectuer, à des fins déterminées, des versements dont le total n'excède pas 4,5 milliards de dollars, à même la tranche de l'excédent annuel qui dépasse 2 milliards pour les exercices 2005-2006 et 2006-2007. En vertu de cette autorisation, le gouvernement a passé en charges, en 2005-2006, des transferts de 3,3 milliards aux provinces et aux territoires, destinés à l'enseignement postsecondaire, au transport en commun et au logement abordable. Une somme de 320 millions en aide étrangère a aussi été passée en charges en 2005-2006 en vertu du projet de loi C-48 et figure sous la rubrique « Subventions et autres transferts ».
- Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents représentent la récupération des abattements de points d'impôt fédéraux consentis dans le cadre d'accords de non-participation. Ces accords permettent aux provinces d'exercer seules le contrôle administratif et financier de certains programmes fédéraux-provinciaux. En échange, le gouvernement fédéral leur accorde des points d'impôt dont la valeur est déduite du total de leurs droits et est, par conséquent, récupérée à même les transferts en espèces. Les sommes ainsi récupérées tiennent compte de la croissance de la valeur des points d'impôt.



En 2005-2006, les subventions et autres transferts ont diminué de 0,6 milliard de dollars, ou 2,2 %, à la suite de réductions assez largement réparties dans l'ensemble des ministères (tableau 5).

Les autres charges de programmes – les charges de programmes totales moins les transferts – comprennent les frais de fonctionnement du gouvernement, soit plus de 130 ministères, organismes, sociétés d'État et autres organisations fédérales qui exécutent des programmes et offrent des services aux Canadiennes et aux Canadiens. Ces charges se sont élevées à 56,9 milliards de dollars en 2005-2006, soit 0,8 milliard, ou 1,3 %, de moins qu'en 2004-2005.

- Les charges des sociétés d'État ont diminué de 1,7 milliard de dollars pour s'établir à 7,2 milliards en 2005-2006. Cette baisse est surtout due au fait que des charges ponctuelles de 2,3 milliards avaient été comptabilisées par Énergie atomique du Canada limitée en 2004-2005 relativement à des passifs environnementaux.
- Les charges au titre de la défense ont progressé de 0,7 milliard de dollars, ou 5,0 %, principalement sous l'effet de la hausse annuelle des ressources en vue de renforcer les Forces canadiennes.
- Les charges de tous les autres ministères et organismes ont augmenté de 0,2 milliard de dollars, ou 0,7 %, en raison de la hausse des frais de fonctionnement.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,3 milliard de dollars, ou 1,0 %, pour s'établir à 33,8 milliards en 2005-2006, en raison de la baisse de l'encours de la dette portant intérêt.

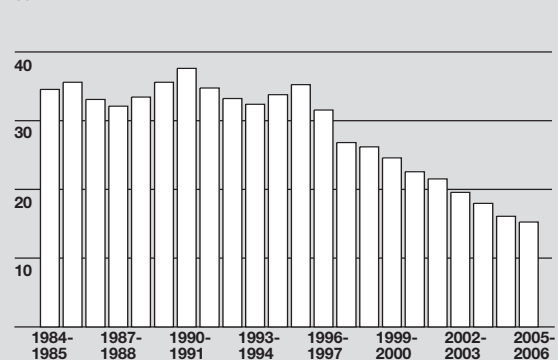
- Le taux d'intérêt effectif moyen applicable à la dette portant intérêt du gouvernement (dette non échue et régimes de retraite et autres passifs) a été de 5,6 % en 2005-2006, soit le même qu'à l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif moyen applicable à la dette non échue s'est établi à 5,0 % (soit au même niveau qu'en 2004-2005), tandis que celui applicable aux régimes de retraite et autres passifs a été de 6,9 % (lui aussi inchangé par rapport à 2004-2005).

- L'encours de la dette totale portant intérêt a diminué de 6,2 milliards de dollars, passant de 607,2 milliards en 2004-2005 à 601,1 milliards en 2005-2006. L'encours de la dette non échue a baissé de 6,3 milliards pour s'établir à 421,1 milliards, tandis que les obligations liées aux régimes de retraite et aux autres passifs ont progressé de 0,1 milliard pour atteindre 179,9 milliards.

Le ratio des intérêts, soit le montant des frais de la dette publique exprimé en proportion des revenus budgétaires, a diminué, passant de 16,1 % en 2004-2005 à 15,2 % en 2005-2006. Cela signifie qu'en 2005-2006, le gouvernement a consacré un peu plus de 15 cents de chaque dollar de revenu au paiement des intérêts sur la dette publique. Ce ratio a diminué par rapport à son sommet d'environ 38 cents atteint en 1990-1991, et il est le plus bas depuis la fin des années 1970. Il s'agit du montant dont le gouvernement a besoin pour respecter ses obligations au titre du financement de sa dette. Moins le ratio est élevé, plus grande est la marge de manœuvre du gouvernement pour s'attaquer aux priorités principales de la population canadienne.

Ratio des intérêts

Frais de la dette publique exprimés en % des revenus



Source : Ministère des Finances



Tableau 5

Subventions et autres transferts

| | 2004-2005 | 2005-2006 | Variation nette | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|-----------------|-------------|
| | | (M\$) | | (%) |
| Agriculture et Agroalimentaire | | | | |
| Programme de redressement – ESB | 1 488 | 33 | -1 455 | -97,8 |
| Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux | 0 | 756 | 756 | |
| Autres | 1 264 | 1 806 | 542 | 42,9 |
| Total | 2 752 | 2 595 | -157 | -5,7 |
| Affaires étrangères et Commerce international | 3 408 | 3 357 | -51 | -1,5 |
| Santé Canada | | | | |
| Santé des Premières nations et des Inuits | 779 | 857 | 77 | 9,9 |
| Instituts de recherche en santé du Canada | 705 | 758 | 53 | 7,6 |
| Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires | 211 | 185 | -26 | -12,3 |
| Autres | 381 | 281 | -101 | -26,4 |
| Total | 2 076 | 2 080 | 4 | 0,2 |
| Ressources humaines et Développement des compétences | | | | |
| Programmes d'aide aux étudiants | 759 | 848 | 89 | 11,8 |
| Programmes du marché du travail | 500 | 526 | 26 | 5,2 |
| Prestation pour les coûts de l'énergie | 0 | 210 | 210 | |
| Autres | 358 | 609 | 251 | 70,2 |
| Total | 1 616 | 2 193 | 577 | 35,7 |
| Affaires indiennes et du Nord | 4 934 | 5 401 | 468 | 9,5 |
| Agences régionales ou sectorielles et conseils subventionnaires | | | | |
| Partenariat technologique Canada | 304 | 284 | -20 | -6,6 |
| Infrastructure Canada | 398 | 368 | -30 | -7,5 |
| Agences régionales | 563 | 537 | -26 | -4,5 |
| Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et Conseil de recherches en sciences humaines | 1 263 | 1 371 | 107 | 8,5 |
| Autres | 377 | 434 | 56 | 15,0 |
| Total | 2 905 | 2 994 | 88 | 3,0 |
| Génome Canada | 225 | 0 | -225 | -100,0 |
| Fonds municipaux verts | 300 | 0 | -300 | -100,0 |
| Autres | 7 236 | 6 272 | -964 | -13,3 |
| Total | 25 453 | 24 893 | -560 | -2,2 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



LE SOLDE BUDGÉTAIRE ET LES RESSOURCES OU BESOINS FINANCIERS

Le solde budgétaire constitue la mesure la plus complète des résultats financiers du gouvernement fédéral. Il est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale : les passifs du gouvernement sont constatés au moment où ils sont engagés, peu importe le moment où surviennent les sorties de fonds correspondantes, et les revenus fiscaux sont constatés au moment où ils sont acquis, peu importe le moment où surviennent les rentrées de fonds correspondantes.

En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire puisqu'ils comprennent les opérations en espèces relatives aux prêts, placements et avances, aux régimes de retraite des fonctionnaires fédéraux, aux autres comptes à fins déterminées, aux opérations de change et à l'évolution des autres actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers. Ces activités font partie des opérations non budgétaires. Le passage de la comptabilité d'exercice intégrale à la comptabilité de caisse est également reflété dans les opérations non budgétaires.

En 2005-2006, les opérations non budgétaires ont donné lieu à des besoins financiers nets de 6,4 milliards de dollars, alors qu'elles avaient produit des ressources financières de 5,1 milliards en 2004-2005. Ce revirement découle en grande partie d'un décalage entre les deux années quant à la constatation et au règlement de certains passifs. En effet, des paiements importants ont été effectués en 2005-2006 pour régler des passifs qui avaient été constatés en 2004-2005, notamment des transferts en vertu des accords sur les revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôticières et des versements à partir du Fonds pour la réduction des temps d'attente.

Considérant un excédent budgétaire de 13,2 milliards de dollars et des besoins nets au titre des opérations non budgétaires de 6,4 milliards, des ressources financières de 6,8 milliards ont été constatées en 2005-2006, en hausse de 0,2 milliard par rapport aux ressources de 6,6 milliards affichées en 2004-2005 (tableau 6).

Grâce à ces ressources financières, le gouvernement a pu retrancher 6,3 milliards de dollars de sa dette non échue et hausser son encaisse de 0,5 milliard. Au 31 mars 2006, cette encaisse s'établissait à 21,1 milliards.



Tableau 6

Solde budgétaire, ressources ou besoins financiers, et activités nettes de financement

| | 2004-2005 | 2005-2006 |
|------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| | (G\$) | |
| Excédent de l'exercice | 1,5 | 13,2 |
| Opérations non budgétaires | | |
| Régimes de retraite et autres passifs | | |
| Régimes de retraite du secteur public | 2,0 | 1,5 |
| Régime de pensions du Canada | -4,7 | -2,6 |
| Autres | 1,6 | 1,3 |
| Total | -1,1 | 0,1 |
| Activités d'investissement en immobilisations | -3,7 | -4,5 |
| Autres activités d'investissement | -4,4 | -3,7 |
| Autres activités | | |
| Créditeurs, débiteurs, charges à payer et provisions | 7,2 | -2,3 |
| Opérations de change | 3,4 | 0,0 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 3,7 | 3,9 |
| Total – Autres activités | 14,3 | 1,7 |
| Total – Opérations non budgétaires | 5,1 | -6,4 |
| Ressources ou besoins financiers | 6,6 | 6,8 |
| Variation nette des activités de financement | | |
| Obligations négociables | -12,0 | -4,7 |
| Bons du Trésor | 13,8 | 4,4 |
| Obligations d'épargne du Canada | -2,3 | -1,7 |
| Autres | -6,1 | -4,3 |
| Total | -6,6 | -6,3 |
| Variation de l'encaisse | 0,0 | 0,5 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | 20,6 | 21,1 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



LA DETTE FÉDÉRALE

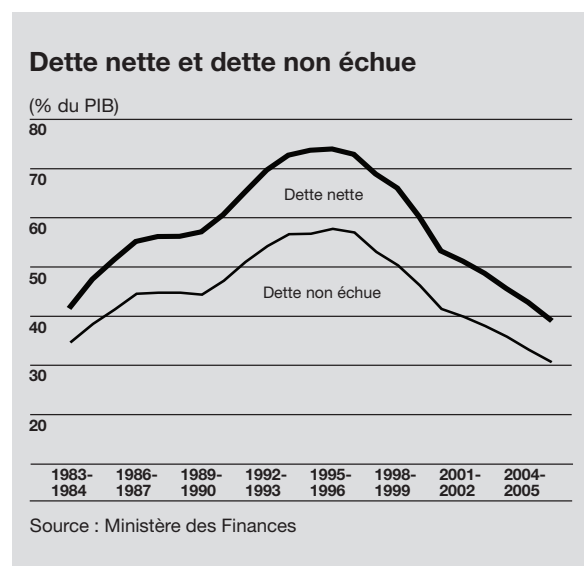
Le passif total comprend la dette portant intérêt, les créiteurs et les charges à payer. La dette portant intérêt, qui englobe la dette non échue et les obligations relatives aux régimes de retraite et à d'autres passifs, s'élevait à 601,1 milliards de dollars au 31 mars 2006, en baisse de 6,2 milliards par rapport à l'exercice précédent (tableau 7). Les créiteurs et les charges à payer ont augmenté de 3,7 milliards par rapport à 2004-2005, s'établissant à 101,4 milliards. Par conséquent, au 31 mars 2006, le passif total se chiffrait à 702,5 milliards, en baisse de 2,5 milliards par rapport à l'exercice précédent.

Les actifs financiers comprennent l'encaisse et les débiteurs (notamment au titre de l'impôt), les comptes d'opérations de change ainsi que les prêts, placements et avances. Au 31 mars 2006, ils totalisaient 165,6 milliards de dollars, soit 10,2 milliards de plus qu'au 31 mars 2005. Des hausses ont été constatées au chapitre de l'encaisse et des débiteurs (augmentation de 6,5 milliards) ainsi que des prêts, placements et avances (progression de 3,7 milliards). En revanche, l'actif net des comptes d'opérations de change a diminué de 44 millions. En conséquence, la dette nette se chiffrait à 536,9 milliards au 31 mars 2006, en baisse de 12,6 milliards par rapport au 31 mars 2005 et de 72,1 milliards par rapport au sommet de 609 milliards atteint le 31 mars 1997. En proportion du PIB, la dette nette a chuté à 39,2 % en 2005-2006, en baisse de 34,7 points de pourcentage par rapport à 1995-1996, lorsqu'elle culminait à 73,9 %. Il s'agit du dixième exercice consécutif où le ratio de la dette au PIB connaît une baisse.

Les actifs non financiers, qui comprennent les immobilisations corporelles, les stocks et les charges payées d'avance, totalisaient 55,4 milliards de dollars au 31 mars 2006, en hausse de 0,6 milliard par rapport au 31 mars 2005.

Donc, compte tenu d'un passif total de 702,5 milliards de dollars, d'actifs financiers de 165,6 milliards et d'actifs non financiers de 55,4 milliards, la dette fédérale (le déficit accumulé) s'élevait à 481,5 milliards au 31 mars 2006, soit 13,2 milliards de moins qu'en 2004-2005 et 81,4 milliards de moins que le sommet atteint en 1996-1997. La réduction de la dette fédérale entre 2004-2005 et 2005-2006 est en grande partie attribuable à une augmentation des actifs financiers et à une diminution de la dette portant intérêt.

La dette nette et la dette non échue, exprimées en proportion du PIB, sont maintenant inférieures à leurs niveaux de 1983-1984³.



³ Les données antérieures à 1983-1984 n'ayant pas été calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, elles ne peuvent être comparées directement avec celles des années suivantes.



Tableau 7

Encours de la dette en fin d'exercice

| | 2004-2005 | 2005-2006 |
|------------------------------------------|--------------|--------------|
| | | (G\$) |
| Passif | | |
| Créditeurs et charges à payer | 97,7 | 101,4 |
| Dette portant intérêt | | |
| Dette non échue | 427,4 | 421,1 |
| Régimes de retraite et autres passifs | 179,8 | 179,9 |
| Total | 607,2 | 601,1 |
| Total – Passif | 705,0 | 702,5 |
| Actif financier | | |
| Encaisse et débiteurs | 76,3 | 82,8 |
| Comptes d'opérations de change | 40,9 | 40,8 |
| Prêts, placements et avances | 38,2 | 41,9 |
| Total – Actif financier | 155,4 | 165,6 |
| Dette nette | 549,6 | 536,9 |
| Actif non financier | | |
| Immobilisations corporelles | 48,2 | 48,4 |
| Stocks | 5,5 | 5,9 |
| Charges payées d'avance | 1,1 | 1,2 |
| Total – Actif non financier | 54,9 | 55,4 |
| Dette fédérale (déficit accumulé) | 494,7 | 481,5 |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



COMPARAISON DES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES RÉELS ET DES ESTIMATIONS BUDGÉTAIRES

Dans la présente section, les résultats constatés pour les principales composantes du solde budgétaire de 2005-2006 sont comparés aux estimations présentées dans le budget de mai 2006. Dans ce budget, le gouvernement prévoyait un excédent budgétaire de 8,0 milliards de dollars pour 2005-2006. Ce montant était affecté à la réduction prévue de la dette fédérale. Selon les données finales, l'excédent budgétaire vérifié de 2005-2006 a atteint 13,2 milliards.

Si l'excédent de 2005-2006 est supérieur à ce que prévoyait le budget de mai 2006, c'est en grande partie parce que les charges de programmes ont été inférieures de 3,9 milliards de dollars aux prévisions du budget. L'estimation des autres charges de programmes formulée dans le budget de mai 2006 reposait sur les renseignements financiers mensuels jusqu'en février 2006. Habituellement, une partie importante des dépenses survient en mars. En outre, des redressements importants doivent être effectués dans la période qui suit la fin de l'exercice pour tenir compte des passifs qui ont été engagés pendant l'exercice mais n'ont pas fait l'objet de sorties de fonds, ainsi que de nouveaux renseignements fondés sur les cotisations d'impôt établies de mars à mai. La différence entre les charges de programmes réelles et le montant prévu dans le budget est en grande partie attribuable au niveau plus bas que prévu des dépenses ministérielles et à des rajustements comptables de fin d'exercice.

Parmi les charges de programmes, les prestations aux aînés ont été légèrement inférieures aux prévisions (0,1 milliard de dollars), tandis que les paiements de la Prestation fiscale canadienne pour enfants les ont dépassées de 0,1 milliard. Les principaux transferts aux autres administrations ont aussi été supérieurs de 0,1 milliard aux prévisions.

De la différence de 3,9 milliards de dollars entre le montant prévu et le montant réel des autres charges de programmes, 1,4 milliard est attribuable au fait que les dépenses de fin

d'exercice des ministères et des sociétés d'État ont été inférieures aux prévisions. Une autre tranche de 1,5 milliard découle de rajustements comptables de fin d'exercice visant à tenir compte d'une estimation en hausse des montants recouvrables dus au gouvernement, et le reste (1,0 milliard) est imputable à des rajustements comptables de fin d'exercice concernant les provisions pour moins-value et certains passifs, notamment au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employées.

Les frais de la dette publique ont dépassé de 52 millions de dollars le montant prévu.

Les revenus budgétaires ont dépassé de 1,3 milliard de dollars le montant projeté dans le budget, car le niveau plus faible que prévu des revenus provenant de l'impôt des sociétés a été plus que compensé par un dépassement des prévisions pour d'autres types de revenus, en particulier la TPS et les revenus non fiscaux. Les revenus tirés de l'impôt des sociétés ont été inférieurs de 2,8 milliards au montant projeté, leur croissance étant beaucoup moins importante que celle des bénéficiaires dans un certain nombre de secteurs. Les revenus non fiscaux (à l'exception des cotisations d'assurance-emploi) ont dépassé de 3,0 milliards les projections du budget, sous l'effet combiné d'une hausse ponctuelle de 1,0 milliard des autres revenus découlant d'une modification du traitement comptable des souscriptions du Canada au FMI, ainsi que d'augmentations plus fortes que prévu des revenus des sociétés d'État et des autres revenus non fiscaux. Les taxes et droits d'accise ont été supérieurs de 0,8 milliard aux prévisions, principalement en raison d'une croissance plus forte que prévu des revenus provenant de la TPS.

Ensemble, les rajustements comptables de fin d'exercice représentent 3,5 milliards de dollars de la différence de 5,2 milliards observée entre l'estimation de l'excédent de 2005-2006 contenue dans le budget de mai 2006 et les résultats finaux vérifiés.



Tableau 8

Comparaison des résultats réels et de ceux du budget de mai 2006

| | Chiffres réels | Budget de 2006 (G\$) | Variation |
|--------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------|
| Revenus budgétaires | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 103,7 | 103,0 | 0,7 |
| Impôt sur le revenu des sociétés | 31,7 | 34,5 | -2,8 |
| Autres impôts sur le revenu | 4,5 | 4,6 | -0,1 |
| Taxes et droits d'accise | 46,2 | 45,3 | 0,8 |
| Cotisations d'assurance-emploi | 16,5 | 16,9 | -0,3 |
| Autres revenus | 19,6 ¹ | 16,5 | 3,0 |
| Total | 222,2 | 220,9 | 1,3 |
| Charges de programmes | | | |
| Principaux transferts aux particuliers | | | |
| Prestations aux aînés | 29,0 | 29,1 | -0,1 |
| Prestations d'assurance-emploi | 14,4 | 14,4 | 0,0 |
| Prestation fiscale canadienne pour enfants | 9,2 | 9,1 | 0,1 |
| Total | 52,6 | 52,7 | -0,1 |
| Principaux transferts aux autres administrations | | | |
| Aide au titre de la santé et d'autres programmes sociaux | 27,2 | 27,2 | 0,0 |
| Arrangements fiscaux | 12,4 | 12,4 | 0,1 |
| Projet de loi C-48 | 3,3 | 3,3 | 0,0 |
| Paiements de remplacement au titre des programmes permanents | -2,7 | -2,7 | 0,0 |
| Villes et collectivités du Canada | 0,6 | 0,6 | 0,0 |
| Total | 40,8 | 40,8 | 0,1 |
| Toutes autres charges | 81,8 | 85,7 | -3,9 |
| Total | 175,2 | 179,2 | -3,9 |
| Frais de la dette publique | 33,8 | 33,7 | 0,1 |
| Résultats/prévisions budgétaires | 13,2 | 8,0 | 5,2 |

¹ Y compris les revenus des sociétés d'État, les revenus des opérations de change (incluant le rajustement de 1 milliard de dollars effectué en 2005-2006 par suite d'une modification du traitement comptable des souscriptions du Canada au FMI), ainsi que les autres revenus de programmes.

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Au ministre des Finances

Les états financiers condensés ci-joints des résultats et du déficit accumulé, de la situation financière, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie ont été établis à partir des états financiers complets du gouvernement du Canada au 31 mars 2006 et pour l'exercice clos à cette date sur lesquels j'ai formulé une opinion sans réserve dans mon rapport à la Chambre des communes daté du 24 août 2006.

Pour obtenir plus d'information, les lecteurs sont invités à lire mon rapport, qui sera publié dans le volume I des *Comptes publics du Canada 2006*, lesquels doivent être déposés à la Chambre des communes plus tard cette année.

La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité du gouvernement. Ma responsabilité, en conformité avec la note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À mon avis, les états financiers condensés ci-joints donnent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Comme ces états financiers sont condensés, le lecteur doit garder à l'esprit qu'ils risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur les résultats d'exploitations et du déficit accumulé, la situation financière, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie du gouvernement, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants, qui seront inclus dans le volume I des *Comptes publics du Canada 2006*.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 24 août 2006



ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le but fondamental de ces états financiers condensés est de fournir un aperçu des activités et des ressources financières dont le gouvernement est responsable conformément aux pouvoirs conférés par le Parlement. C'est au gouvernement qu'il incombe d'assurer l'intégrité et l'objectivité de ces états.

Les présents états financiers sont extraits et condensés à partir des états financiers vérifiés inclus à la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* de 2006, qui devraient être déposés au Parlement plus tard cette année.

Les états financiers condensés étant par nature des résumés, ils ne contiennent pas tous les renseignements nécessaires à la présentation de l'information financière par les gouvernements au Canada. Le lecteur désireux d'obtenir des renseignements plus détaillés est prié de consulter les états financiers vérifiés contenus dans les Comptes publics.

Tableau 9

Gouvernement du Canada État condensé des résultats et du déficit accumulé pour l'exercice clos le 31 mars 2006

| | 2006 | | Redressés (note 2) 2005 |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------|-------------------------------|
| | Budget ¹ | Réel | Réel |
| | | (M\$) | |
| Revenus | | | |
| Impôt sur le revenu | 136 100 | 139 944 | 132 037 |
| Autres taxes et droits | 45 000 | 46 156 | 42 857 |
| Cotisations d'assurance-emploi | 17 200 | 16 535 | 17 307 |
| Autres revenus | 16 000 | 19 568 | 19 742 |
| Total des revenus | 214 300 | 222 203 | 211 943 |
| Charges | | | |
| Paiements de transfert | | | |
| Prestations de sécurité de la vieillesse et paiements connexes | 29 100 | 28 992 | 27 871 |
| Autres paliers de gouvernement | 37 500 | 40 815 | 41 955 |
| Prestations d'assurance-emploi | 15 700 | 14 417 | 14 748 |
| Autres paiements de transfert | 35 800 | 34 093 | 34 141 |
| <i>Total des paiements de transfert</i> | <i>118 100</i> | <i>118 317</i> | <i>118 715</i> |
| Autres charges de programmes | 57 100 | 56 896 | 57 647 |
| Total des charges de programmes | 175 200 | 175 213 | 176 362 |
| Frais de la dette publique | 35 100 | 33 772 | 34 118 |
| Total des charges | 210 300 | 208 985 | 210 480 |
| Excédent annuel | 4 000² | 13 218 | 1 463 |
| Déficit accumulé, au début de l'exercice | 494 700 ³ | 494 717 | 496 180 |
| Déficit accumulé, à la fin de l'exercice | 490 700 | 481 499 | 494 717 |

¹ Tirés du budget de 2005 et rajustés en fonction des chiffres bruts.

² Le budget de 2005 affichait un excédent budgétaire de 4 milliards de dollars avant la déduction de la réserve pour éventualités (3 milliards de dollars) et de la mesure de prudence économique (1 milliard de dollars).

³ Redressé au solde réel de fermeture de l'exercice précédent.



Tableau 10

Gouvernement du Canada
État condensé de la situation financière
au 31 mars 2006

| | 2006 | Redressés (note 2) 2005 |
|------------------------------------------|----------------|-------------------------------|
| | (M\$) | |
| Passifs | | |
| Créditeurs et charges à payer | 101 432 | 97 740 |
| Dette portant intérêt | | |
| Dette non échue | 421 149 | 427 424 |
| Régimes de retraite et autres passifs | 179 924 | 179 808 |
| <i>Total de la dette portant intérêt</i> | <i>601 073</i> | <i>607 232</i> |
| Total des passifs | 702 505 | 704 972 |
| Actifs financiers | | |
| Encaisse et débiteurs | 82 843 | 76 346 |
| Comptes d'opérations de change | 40 827 | 40 871 |
| Prêts, placements et avances | 41 889 | 38 168 |
| Total des actifs financiers | 165 559 | 155 385 |
| Dette nette | 536 946 | 549 587 |
| Actifs non financiers | | |
| Immobilisations corporelles | 48 355 | 48 210 |
| Autres | 7 092 | 6 660 |
| Total des actifs non financiers | 55 447 | 54 870 |
| Déficit accumulé | 481 499 | 494 717 |



Tableau 11

Gouvernement du Canada
État condensé de la variation de la dette nette
pour l'exercice clos le 31 mars 2006

| | 2006 | | Redressés (note 2) 2005 |
|----------------------------------------------------|----------------------------|----------------|-------------------------------|
| | Budget ¹ | Réel | Réel |
| | | (M\$) | |
| Dette nette au début de l'exercice | 549 600² | 549 587 | 551 002 |
| Variation de la dette nette au cours de l'exercice | | | |
| Excédent annuel | (4 000) ³ | (13 218) | (1 463) |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 4 800 | 4 046 | 4 619 |
| Amortissement d'immobilisations corporelles | (3 900) | (3 904) | (3 696) |
| Autres | | 435 | (875) |
| Diminution nette de la dette nette | (3 100) | (12 641) | (1 415) |
| Dette nette à la fin de l'exercice | 546 500 | 536 946 | 549 587 |

¹ Tirés du budget de 2005.

² Redressé au solde réel de fermeture de l'exercice précédent.

³ Le budget de 2005 affichait un excédent budgétaire de 4 milliards de dollars avant la déduction de la réserve pour éventualités (3 milliards de dollars) et de la mesure de prudence économique (1 milliard de dollars).

Tableau 12

Gouvernement du Canada
État condensé des flux de trésorerie
pour l'exercice clos le 31 mars 2006

| | 2006 | Redressés (note 2) 2005 |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------|
| | (M\$) | |
| Encaisse générée par les activités de fonctionnement | | |
| Excédent annuel | 13 218 | 1 463 |
| Éléments sans incidence sur l'encaisse | (4 751) | 4 527 |
| | 8 467 | 5 990 |
| Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations | (3 900) | (4 475) |
| Encaisse générée par les activités d'investissement | 468 | 3 071 |
| Total de l'encaisse générée | 5 035 | 4 586 |
| Encaisse utilisée pour rembourser la dette non échue | (4 501) | (4 543) |
| Augmentation nette de l'encaisse | 534 | 43 |
| Encaisse au début de l'exercice | 20 615 | 20 572 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | 21 149 | 20 615 |



Notes aux états financiers condensés du gouvernement du Canada

1. Sommaire des principales conventions comptables

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend tous les ministères, organismes, sociétés, organisations et fonds qui sont sous le contrôle du gouvernement. Les activités financières de toutes ces entités sont consolidées dans les présents états financiers, sauf pour ce qui est des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, lesquelles ne dépendent pas de crédits parlementaires pour financer leurs activités. Ces sociétés sont présentées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Le Régime de pensions du Canada est exclu du périmètre comptable parce qu'il est contrôlé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces participantes.

Le gouvernement comptabilise ses opérations selon la comptabilité d'exercice, conformément aux conventions comptables du gouvernement définies à la note 1 afférente à ses états financiers vérifiés, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. L'utilisation de ces conventions comptables énoncées ne donne lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les actifs financiers présentés à l'état condensé de la situation financière peuvent générer des ressources permettant d'acquitter des obligations ou de financer des activités futures, et ils sont inscrits au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette. Les actifs non financiers ne peuvent normalement être convertis en espèces pour financer les activités futures, sans perturber

les activités gouvernementales; ils sont inscrits au coût moins l'amortissement cumulé. Les passifs sont inscrits au montant estimatif payable ultimement, et les obligations relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages futurs sont établies selon une méthode actuarielle. Des provisions pour moins-value sont établies pour les garanties d'emprunt, les prêts à des conditions de faveur et les prêts aux États souverains ainsi que pour les autres obligations.

Certains montants des présents états sont fondés sur des estimations et des hypothèses établies par le gouvernement. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure, bien que le gouvernement considère qu'elles sont raisonnables.

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

2. Modification de convention comptable

En 2005-2006, le gouvernement a rétroactivement adopté les nouvelles recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant le périmètre comptable du gouvernement. Par conséquent, certaines organisations qui ne faisaient auparavant pas partie du périmètre comptable du gouvernement sont maintenant incluses dans les états financiers du gouvernement, soit par la consolidation ou par la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

L'effet de cette modification sur les soldes d'ouverture de 2005 du déficit accumulé et de la dette nette se détaille comme suit :

| | Déficit accumulé | Dette nette |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------|
| | (M\$) | |
| Titres détenus par le gouvernement sur la dette non échue | (1 000) | (1 000) |
| Placements dans les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques | 49 | 49 |
| Autres prêts, placements et avances et autres actifs nets | (4 358) | (4 358) |
| Immobilisations corporelles | (4) | |
| Diminution du solde d'ouverture | (5 313) | (5 309) |



3. Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles qui auront un effet important sur le niveau des charges futures comprennent les accords de paiements de transfert, les acquisitions de biens et matériel et de produits et services, les contrats de location-exploitation et le financement des organisations internationales. Au 31 mars 2006, les obligations contractuelles s'élevaient à environ 70 milliards de dollars (63 milliards de dollars en 2005).

4. Passif éventuel

Les garanties accordées par le gouvernement et le capital sujet à appel dans certaines organisations internationales au 31 mars 2006 s'élèvent à 144 milliards de dollars (126 milliards de dollars en 2005), nettes de toute provision inscrite.

En outre, il y a un certain nombre de sites contaminés pour lesquels le gouvernement pourrait devoir engager des coûts. Il existe des milliers de cas de réclamations et causes en instance et imminentes contre le gouvernement. Bien que le montant total visé par ces recours soit important, leur dénouement ne peut pas être évalué. Lorsque des cas représentent vraisemblablement des pertes et qu'une estimation de ces pertes peut être effectuée, un montant est inscrit dans les états financiers. Au 31 mars 2006, les couvertures en vigueur relatives à des programmes d'assurance autonomes administrés par trois sociétés d'État entreprises mandataires s'élèvent à environ 839 milliards de dollars (719 milliards de dollars en 2005). Le gouvernement prévoit ne pas avoir à engager de coûts pour faire face aux réclamations d'assurance de ces programmes.



Autres sources de renseignements

Comptes publics du Canada

Les *Comptes publics du Canada*, conformément au paragraphe 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, sont déposés chaque automne par le président du Conseil du Trésor. Ils se présentent en trois volumes :

- le volume I renferme les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada ainsi que des tableaux et des renseignements à l'appui;
- le volume II fournit des détails sur les opérations financières par ministère;
- le volume III renferme des renseignements et des analyses supplémentaires.

Budget

Le budget, qui est habituellement déposé en février, présente le plan global du gouvernement en matière de revenus et de dépenses, dont le résultat détermine le solde budgétaire. Le budget présente également les propositions de modifications fiscales.

La revue financière

Ce bulletin mensuel produit par le ministère des Finances expose les faits saillants des résultats financiers du gouvernement fédéral ainsi que les raisons des principales variations.

Stratégie de gestion de la dette

Ce rapport est déposé chaque année au Parlement. Il fournit des renseignements sur la stratégie de gestion de la dette du gouvernement fédéral pour l'exercice à venir.

Rapport sur la gestion de la dette

Ce document annuel expose les principaux éléments de la stratégie qu'applique le gouvernement fédéral en matière de dette publique et décrit les divers aspects stratégiques et opérationnels du programme de gestion de la dette ainsi que des activités de gestion de la trésorerie au cours du dernier exercice.

Budget des dépenses

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor. Il comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du *Budget principal des dépenses* et le Plan de dépenses qui figure dans le budget.

Partie II – Le *Budget principal des dépenses* étaye directement la *Loi de crédits*.

Partie III – Le Plan de dépenses de chaque ministère est divisé en deux documents : le rapport sur les plans et les priorités et le rapport ministériel sur le rendement.